

1929 à 1939, et je suis certain que les collègues de mon âge se souviennent également de ces propos qui étaient répétés à l'endroit des personnes sans travail, alors que ceux qui avaient un emploi et la sécurité économique par divers moyens se plaisaient à dire que ceux qui étaient sans travail et dans la misère l'étaient de leur propre faute.

Monsieur le président, on a eu la preuve du contraire, car dès que la guerre de 1939-1945 a été déclarée par la volonté des dirigeants de l'époque, fidèles serviteurs de la dictature économique et financière, les sans-travail qui étaient qualifiés de sans-cœur, de paresseux, ont répondu à l'appel des autorités en s'enrôlant soit dans l'Armée canadienne ou dans les usines de fabrication de munitions, lesquelles munitions étaient destinées aux chantiers de guerre de l'Europe. D'autres ont répondu en tant qu'ouvriers agricoles, et je me souviens, en tant que président d'un comité de production intensive, et voulant participer comme un bon Canadien à l'effort de guerre de mon pays pour assurer la survie de nos libertés, je me souviens d'avoir fait appel à mes compatriotes afin qu'ils augmentent leur production pour nourrir nos forces armées, afin de nourrir ceux qui étaient engagés à la fabrication de munitions, et ils ont répondu à l'appel généreusement, et de paresseux qu'ils étaient, ils sont devenus des ouvriers modèles, si bien que les autorités gouvernementales de mon pays ont eu à cœur de vanter l'efficacité des ouvriers canadiens qui donnaient un rendement extraordinaire, non seulement dans les usines de munitions, mais également dans nos forces armées.

Monsieur le président, les mêmes causes ne peuvent que produire les mêmes effets. Nous sommes présentement à vivre la même situation des années 1929 à 1939, et ne seraient-ce des mesures sociales qui sont nôtres au Canada, les conséquences de la crise économique que nous vivons présentement seraient pires encore qu'à cette époque, parce que les prix sont plus élevés et que le coût de la vie est rendu à un niveau exorbitant. Malgré tout, il s'en trouve parmi les membres du Cabinet qui sont conscients de ce problème grave et qui ont le courage de le dire ouvertement. J'en prends à témoin l'actuel ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin), député de Saint-Michel, qui aurait fait une déclaration sensationnelle à Langford Mills. Ses propos ont été rapportés dans le journal *Le Droit* du 29 mai 1978, et je cite:

● (2042)

Deux millions d'enfants vivent dans des familles à revenus insuffisants pour leurs besoins, a déclaré en fin de semaine Madame Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui parlait au Conseil National de la Young Men's Christian Association.

Madame Bégin dit qu'il y a au moins 600,000 familles de travailleurs dont les deux tiers des revenus vont à l'alimentation, aux vêtements et au logement . . .

. . . mais que reste-t-il pour le reste?

La part du revenu de nos familles pauvres n'a guère changé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, dit-elle.

Pourtant, j'entendais cet après-midi des propos qui contredisaient totalement la pensée du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Cela laisse croire qu'en dépit de leurs bonnes intentions les Canadiens les plus favorisés trouvent le moyen de sortir des récessions sur le dos des pauvres.

Lorsque le très honorable premier ministre disait cet après-midi que son gouvernement veut s'attaquer surtout au fait de faire bénéficier les plus démunis des grandes richesses de mon pays, je pense qu'il a raison, et de ce côté-là, je suis un de ceux qui est prêt à le seconder, parce que réellement, en ce qui a trait à nos familles les plus démunies, c'est parfois à l'intérieur

de celles-ci que l'on va chercher les personnes les plus dévouées à l'égard de la société, et c'est quelquefois la profession qu'elles ont exercée par la suite dans la vie communautaire.

Madame Bégin a terminé son discours en disant ceci:

. . . il faut modifier notre système économique pour encourager et non décourager le travail. Le système économique sert mal des millions de Canadiens.

Monsieur le président, je voudrais ouvrir une parenthèse pour féliciter le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'apporter une mesure afin d'améliorer, par l'augmentation des allocations familiales, le sort des familles les plus démunies. Cependant, je suis l'un de ceux qui est en faveur des allocations familiales généralisées. Que la femme d'un médecin qui fait \$100,000 par année de revenus soit pénalisée en recevant moins d'allocations que la femme de l'ouvrier, moi je ne suis pas d'accord, parce qu'à mon avis la maternité ne s'évalue pas en dollars. J'estime que l'on devrait avoir des allocations familiales universelles et ceux qui ont des revenus plus élevés, automatiquement comme dans le cas de la sécurité de la vieillesse, devront payer des impôts et retourneront définitivement ce qu'ils auront reçu à l'État.

Monsieur le président, je dois également dire merci au nom des personnes âgées qui bénéficieraient des augmentations de pension de l'ordre de \$20. Je voudrais également formuler le vœu que madame le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social présente une loi afin d'amender celle qui autorise le paiement d'une pension ou d'un supplément à un conjoint qui n'a pas alors atteint l'âge de 65 ans, mais qui vit avec une personne de 65 ans ou plus.

Monsieur l'Orateur, de nombreuses personnes de ma circonscription souffrent de ce fait. A la suite du décès du conjoint le plus âgé, le conjoint qui survit et qui n'a pas atteint l'âge de 65 ans, à ce moment-là, pour celui-là, la pension cesse de lui être versée. C'est très pénible. Je pense bien que nous devrions tous être d'accord à la Chambre pour accepter au moins qu'après qu'une personne a bénéficié de cette pension ou du supplément, même si le conjoint décède, on continue à verser cette pension. Je suis convaincu que le pays ne tombera pas en faillite à cause de cela et on évitera ainsi de placer dans des difficultés très sérieuses les personnes qui en sont victimes.

Monsieur le président, la capacité de production de toutes sortes est là pour satisfaire les besoins de tous les êtres humains qui vivent sur cette planète. Dieu ne serait pas l'Être tout-puissant et infiniment sage dans lequel je crois de toute mon âme s'Il permettait que naissent sur cette planète plus d'êtres humains qu'il y a de choses diverses pour satisfaire aux besoins corporels et intellectuels de chacun. Un bon père de famille ne ferait pas cela, à plus forte raison Dieu le Père, qui est infiniment sage, ne peut pas permettre ces choses-là. S'il y a des milliers de personnes sur notre planète qui souffrent de la pauvreté ce n'est pas à cause d'un manque de production de toutes sortes mais, au contraire, à cause d'un manque de moyens de distribution et de répartition de pouvoir d'achat.

Je pense, monsieur le président, que l'on sera d'accord pour reconnaître qu'au cours de la dernière session le premier ministre et le ministre des Finances (M. Chrétien) ont tenu les mêmes propos en disant que, généralement, au niveau de la masse, au niveau des personnes qui ont des revenus limités, il fallait travailler pour augmenter leur pouvoir d'achat et que cela serait bénéfique pour le pays.

Monsieur le président, au début de septembre, j'étais en Afrique comme membre d'une délégation du Parlement cana-